M. l'abbé Garnier a prononcé le panégyrique. La cérémonie était terminée à 5 heures.

Une foule nombreuse et en partie composée de membres de la Libre-Pensée, se tenait devant l'église où se trouvait également le commissaire de police.

A la sortie, un des élèves ayant dit au commissaire : « Vous protégez la venalité ! » quelques manifestants ont répondu par les cris de : « A bas la calotte ! » et une bagarre s'en suivit au cours de laquelle des coups ont été échangés. L'intervention du commissaire de police a ramené le calme.

Une brochure de Mme Carnot

Mme Carnot vient d'écrire une brochure intitulée « Un précurseur » et dans laquelle elle résume les travaux de son père, Charles Dupont-White, qui fut un économiste distingué de l'école libérale.

L'incendie d'Amiens

Amiens, 26 juin. — La maison de confection Lefèvre-Calot et Cie a été complètement détruite par l'incendie que nous avons annoncé. Les dégâts sont évalués à un million.

400 ouvriers sont sans travail.

Sept immeubles voisins ont été atteints par les flammes.

Deux pompiers ont été blessés. La cause du sinistre est inconnue. On la croit accidentelle.

La mission du marquis de Bonchamps

Le steamer *Tang-Tsi*, courrier de Madagascar, est arrivé hier à Marseille portant entre autres passagers le marquis de Bonchamps qui revient d'Abyssinie, où il avait été chargé d'une mission qui devait aller donner la main sur le Nil à la mission Marchand.

M. de Bonchamps a dû revenir plus tôt qu'il ne pensait. Il a été interviewé hier à Marseille. Il n'a pas pu aller jusqu'à Fachoda sur le Nil, mais il est persuadé que la mission Marchand a réussi. Quant à la mission Bonchamps, elle était composée de cent trente hommes ; elle en perdit vingt qui moururent et vingt qui déserterent. Il manqua de vivres et c'est ce qui le força à revenir en Abyssinie avant d'être arrivé au but de sa mission.

Courses d'Auteuil

Paris, 26 juin. — Prix du Bourbonnais : 1 Fanfaron, 2 Castelvieux, 3 Jasre. — Prix de la Seine : 1 Préfet, 2 Avak Over. — Prix du Souvenir : 1 Chaucia III, 2 Donaver, 3 Ardent II. — Prix de la République : 1 Voleuse, 2 Eouh, 3 Radès. — Prix Surcouf : 1 Dizon, 2 Météore, 3 Jehan Saintré. — Prix de l'Abbaye : 1 Calepin, 2 Janvar, 3 Casimir.

Une épidémie au 11e dragons

Tarascon, 26 juin. — Une épidémie de dysenterie a éclaté au 11e dragons. Il y a soixante malades à l'infirmerie. On croit que la cause de la maladie est due à la mauvaise qualité de l'eau. Un inspecteur sanitaire a été envoyé à Tarascon.

Les élections Allemandes

Berlin, 26 juin. — 163 résultats connus forment la composition suivante, qui modifie en partie les résultats donnés précédemment :

Sont élus : 46 conservateurs, 19 du parti de l'Empire, 15 du centre catholique, 5 réformistes, 35 nationaux-libéraux, 9 libéraux (union libérale), 28 libéraux démocrates, 21 socialistes, 1 Polonais, 6 guelfes, 5 indépendants.

La crise ministérielle en Italie

Rome, 26 juin. — Le roi a accepté aujourd'hui la démission du cabinet di Rudinì.

Il a chargé le général Pelloux de former le nouveau ministère.

Le crime de Nassandres

Bernay, 26 juin. — Caillard, l'assassin de Nassandres, a été transféré à la prison d'Evreux. Il passera aux assises le 5 juillet à Evreux. La foule a failli lyncher l'assassin.

TIRAGE FINANCIER DU 25 JUIN

Bons de l'Exposition de 1900

Les 150 numéros qui suivent sont remboursables à 100 francs :

Sér.	N°	Sér.	N°	Sér.	N°	Sér.	N°
—	—	—	—	—	—	—	—
4	6602	107	9389	220	1414	5	3472
109	9972	222	3189	7	2818	110	1208
227	5049	8	9650	111	[illegible]	228	4643
13	7408	115	5045	229	519	19	6130
115	8633	231	3088	13	6908	116	9760
20	977	118	6302	235	6153	20	5012
118	8550	234	2658	22	433	122	4307
237	1721	25	8526	120	7507	23	6929
25	9578	121	9038	237	7289	26	7448
122	2051	239	1823	30	3131	124	1850
240	870	33	3823	126	197	27	5362
36	4217	136	7866	243	2024		6890
139	2112	244	7830	42	135		7122
245	5173	42	9651	140	2650	35	6627
53	121	141	8951	247	5704	45	2539
142	5316	250	9372	46	8555	132	1731
252	9150	46	6112	144	5753	243	4738
49	2750	145	2096	255	6545	51	694
145	2159	257	3195	52	4222	146	8781
258	1003	56	32	150	1834	258	8416
56	1987	157	3137	259	2628	57	2043
158	4366	260	3065	57	4164	165	7182
265	4526	67	757	166	118	270	2191
68	4202	175	5958	274	9625	70	761
174	6838	275	8923	70	9075	175	5315
281	315	72	319	179	5095	284	3264
72	3303	179	6740	285	4136	76	7343
180	8193	285	5000	90	6978	185	7597
285	8237	82	4907	186	6948	291	2882
87	606	191	1884	304	8318	91	1455
191	9181	305	9535	91	5582	195	3073
307	5191	92	4317	195	537	308	7417
92	4335	200	5180	309	[illegible]	96	5941
201	8761	312	865	96	7888	207	6389
314	6204	97	8827	213	[illegible]	315	4973
100	7852	215	6527	316	[illegible]	105	2046
215	9180	318	366	107	[illegible]	217	4206

TRIBUNE INDÉPENDANTE

Une polémique

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

A la suite de mon article « Dégringolade » paru en tribune indépendante dans votre numéro du 23 juin, *l'Egalité*, dans son édition datée du 24 juin, m'a pris à partie, non pour réfuter mes arguments, mais pour lancer à mon égard des insinuations diffamatoires et anonymes.

Dans cette attaque je n'étais pas nommé, mais j'étais suffisamment désigné pour qu'il n'y ait pas de doute que c'est bien moi et aucun autre qui y étais visé. De nombreuses personnes sont d'ailleurs spontanément venues m'en faire la constatation et s'offrir à attester que c'est moi seul qu'on a voulu mettre en cause.

J'ai tenu alors à obtenir de mes détracteurs qu'ils précisent leurs allégations; *l'Egalité* a refusé qu'elle ne savait pas ce que je voulais et m'a refusé l'insertion de mes rectifications. Dans ces conditions, je vous serais obligé de me prêter vos colonnes pour les faire paraître, en attendant que le Tribunal correctionnel impose cette obligation à mes adversaires, sans préjudice des conséquences de leurs diffamations.

Agréez, Monsieur le Directeur, mes sincères remerciements.

Jules NOVELLY.

Voici ces lettres :

« Roubaix, le 23 juin 1898.

« Monsieur le Rédacteur de *l'Egalité*, Roubaix

« Je lis dans votre numéro de ce matin un libelle — anonyme — qui pour beaucoup de vos lecteurs doit sembler me viser.

« Il m'arrive, en effet d'émettre quelquefois à autre chose qu'à des réflexions politiques dans un journal [illegible] » j'ai aussi précédemment osé vous « anathématiser » après l'avoir été par votre organe.

« J'admets pour chacun le droit de discuter mes écrits et de m'attaquer au point de vue politique, je ne permets et ne permettrai jamais à personne de toucher à ma vie privée, surtout à l'aide d'insinuations diffamatoires.

« Votre « A bon entendeur salut » me laisse froid. S'il est des gens capables d'abdiquer le droit de critiquer la politique de leurs adversaires sous la pression de menaces de ce genre, je vous déclare que je n'en suis pas.

« C'est par mon seul travail que j'ai toujours su faire « honneur à mes affaires » ; j'ai toujours pu me suffire grâce à lui, personne ne peut se vanter de m'avoir jamais payé un service politique, je serais curieux de trouver quelqu'un capable de me prouver le contraire.

« Si vous vous connaissez en parasites, je vous mets au défi d'établir que j'aie jamais agi comme tel et je souhaite à tous vos amis d'être à même d'en pouvoir dire autant.

« Quant aux insinuations viles et calomnieuses qui suivent vos commentaires, précisez-les si vous l'osez, je vous promets que je m'inspirerai ensuite des enseignements qui m'ont été fournis par Me Dubron devant la cour d'appel de Douai. Si anonymes que soient vos diffamations, je saurai quand même vous en rendre responsable et vous ôter en ce qui me concerne l'envi de les récidiver.

« Recevez l'expression des sentiments que m'inspirent vos procédés de polémique.

« JULES NOVELLY.

« N. B. — Cette lettre pour le moment est à titre d'indication, je ne la rendrai publique que si vous renouvelez ce système d'attaques. Dans ce cas je vous promets que : « rira bien qui rira le dernier ».

« Roubaix, le 24 juin 1898.

« Monsieur le Rédacteur
de l'*Egalité*, Roubaix.

« Je suis moins désireux que vous encore de polémiquer en votre compagnie, vous suivre dans vos procédés de discussion n'ayant rien d'engageant pour moi.

« Il ressort de vos explications à mon sujet, que si vous répondez aux arguments de mes articles politiques par des insinuations diffamatoires et anonymes, c'est que, quoi que vous prétendiez, vous êtes bien gêné de me refuter, sans quoi vous n'y manqueriez pas devant votre public, si peu sérieux que vous me considériez, ce qui m'est indifférent.

« Vous assurez que je suis un « persécuté par persuasion, » je vous informe que cela ne m'empêchera pas, (quand il sera utile), de démasquer mes diffamateurs, si fuyantes que soient intentionnellement leurs allégations.

« Je constate que si vous avez le front de lancer anonymement des insinuations que vous vous gardez prudemment de préciser, il ne saurait vous convenir de pousser votre polémique jusqu'à désigner qui vous visez. Aller jusque-là pourrait en effet avoir ses inconvénients, qu'un révolutionnaire avisé sait lui-même opportunement éviter à propos.

« Pour aujourd'hui j'enregistre votre affirmation que vous n'avez pas voulu me viser, elle me suffit... pour vos lecteurs.

« Je verrai maintenant si je dois m'en tenir là... pour moi.

« A mon tour de terminer cette lettre en vous disant : « A bon entendeur salut. » JULES NOVELLY. »

(Je vous requiers de publier la présente.)

L'élection de M. Eug. Motte

ET LES JOURNAUX

M. J. Cornély publie, dans le *Matin*, un article dont voici les passages principaux :

« LE RÉVEIL DU PATRON

» Ce réveil du patron a eu pour théâtre l'endroit où l'industrie française atteint son summum de densité et où, par conséquent, le patronat doit être le mieux organisé : le département du Nord. Et le premier fruit de ce réveil du patron a été d'arracher le département du Nord à ce que j'appellerai la fumisterie socialiste.

» Depuis vingt ans, les patrons du Nord, qu'il s'agisse de patrons individuels ou de sociétés anonymes, avaient pris l'habitude de désintéresser de la politique et d'abdiquer leurs droits de citoyens. Cette influence légitime que leur donnent leur situation, leurs services, leur intelligence était passée aux mains des cabaretiers, qui en avaient profité pour verser dans les cerveaux des théories aussi frelatées que l'alcool infâme qu'ils versent dans les gosiers et avaient livré tout un département au socialisme.

Cette attitude des patrons était une véritable désertion sociale, car, dans la longue lutte qu'est la vie civile, le patron, guide et tuteur naturel des ouvriers, n'a pas plus droit de leur refuser ses conseils et ses lumières que, dans les luttes militaires, l'officier n'a le droit de refuser ses ordres et son exemple aux soldats qui vont se battre.

» En ces derniers temps, cette situation a été changée sous l'influence directe d'un homme qui subit en ce moment-ci l'ingratitude de ses contemporains, mais à qui l'avenir et la justice des choses doivent une revanche : sous l'influence de M. Jules Méline.

« Non seulement de très sérieux progrès furent accomplis dans le sens de l'amélioration du sort des ouvriers, mais de très sérieux progrès furent accomplis dans l'esprit des patrons, à qui fut révélée la nécessité de combiner aussi bien pour la prospérité de leur industrie que pour le bien-être même de leurs ouvriers.

» Et qu'on ne s'imagine pas qu'ils eurent recours aux procédés brutaux et honteux dans les syndicats ouvriers et qu'ils mirent leurs collaborateurs entre leur renvoi, c'est-à-dire la misère, et un vote agréable ! Ce sont là des façons d'agir collectivistes. Ils se contentèrent de multiplier les œuvres de solidarité sociale et de faire remarquer aux ouvriers que, le jour où l'on aura réussi à les ruiner, ce seront eux, ouvriers, les premières victimes.

» Car, enfin, un certain nombre d'arracheurs de dents passent leur vie à crier contre la tyrannie patronale, contre l'exploitation du travailleur par le capitalisme, et ils finissent par faire croire aux naïves, c'est-à-dire aux ignorants, que ce pays-ci est peuplé de patrons sans entrailles et que le capital, même anonyme, n'accomplit pas ses devoirs envers le travail.

» C'est le mensonge le plus effronté qui se soit encore étalé dans notre époque de mensonge, et nous serions tous stupéfaits si l'on disait devant nous, à l'aide de dépositions particulières, le tableau splendide de la solidarité qui s'est établie en France entre le capital et le travail, depuis nombre d'années, sous l'influence directe ou indirecte de l'idée chrétienne.

« Ce M. Motte qui, l'autre jour, a fait une entrée triomphale à la Chambre, n'a eu pour aplatir les socialistes qu'à dire : « Je travaille pendant quatorze heures par jour, j'ai six mille ouvriers, vingt-cinq intéressés, trente-cinq associés, quatre cents employés, et, depuis cent ans, ma famille est au travail à Roubaix. »

» On ne peut pas se figurer quel effet piteux faisaient les plaidoyers d'avocat en face de ces quelques mots.

» Je sais, non loin de chez M. Motte, une des grosses entreprises industrielles de France. Elle a un capital de dix millions. L'an dernier elle a donné cinq cent mille francs de dividende à ses actionnaires et elle avait dépensé, dans la même année, quatre cent mille francs, en sus des salaires, pour l'amélioration du sort de ses ouvriers.

» Elle fait partie de cette union patronale du Nord contre laquelle crait, jadis, à la Chambre, un tas d'impuissants et d'exploiteurs de la crédulité publique, et qui a cependant réalisé un progrès réputé jusqu'ici inexécutable : une caisse commune pour les retraites ouvrières, de façon que le travailleur n'est même plus l'esclave du bienfait, car, avec son livret, il retrouve ses droits à la retraite dans tous les établissements industriels.

» Quand les socialistes de la Chambre auront fondé quelque chose de semblable ou d'approchant, ils pourront parler.

» D'ailleurs, vous n'avez, si vous voulez vous rendre compte de ce qu'on fait pour le travail, qu'à regarder le bilan d'une de nos grandes entreprises quelconques, les compagnies de chemins de fer, par exemple.

» L'an dernier, une action de l'Est a rapporté 35 fr. d'intérêt à son porteur. Elle a rapporté 59 francs et des centimes d'impôt à l'Etat. Et la compagnie a dépensé 55 0,0, c'est-à-dire près de la moitié de ses bénéfices, en faveur de son personnel.

» Il faudrait donc en finir une bonne fois avec cette plaisanterie de l'exploitation du travail par le capital. Et, pour en finir, le patron n'a qu'à ne pas s'abandonner lui-même, à se défendre; la bourgeoisie française n'a qu'à ne pas imiter la noblesse française.

» J'attendais le réveil du patron. Je le salue.

» J. CORNÉLY. »

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
		Roubaix, lundi 27 juin.	
Minuit	12° au-dessus	758 m/m	Variable
1 heure matin	12° »	755 m/m	»
2 heures »	12° »	753 m/m	»

Paris. — Dimanche 26 juin 1898. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — La dépression des Iles-Britanniques descend sur nos régions en se combinant (Cherbourg, 751 mm.). Le baromètre reste bas sur presque toute l'Europe ; il dépasse 760 mm. seulement dans le sud-est de la Russie (Kiew, 763 mm.). Le vent est assez fort des régions ouest jusque sur les côtes de la Manche et de l'Océan et soufflait très fort du sud-ouest hier à Cherbourg; il est faible ce matin en Provence. On signale des pluies dans le nord-ouest de l'Europe. En France on a recueilli 18 mm. d'eau à Lyon, 12 à Boulogne, 11 à Marseille, 6 à Biarritz, 4 à Paris.

La température s'est encore abaissée sur nos régions ; elle était ce matin de 9° à Haparanda, 12° à Paris, 17° à Moscou, 28° à Athènes. — On notait 3° au puy de Dôme, 5° au mont Ventoux. — En France, des averses sont encore probables avec temps frais. — A Paris, hier l'après-midi, nuageux, averses. — Moyenne d'hier, 23 juin, 13°, inférieure de 2°7 à la normale. — Depuis hier midi, température maxima, 18°, minimum de ce matin, 11°. — A la tour Eiffel, max. 16°2, min. 10°6. — Baromètre à sept heures du matin, 752 mm. 9; en hausse à midi.

Chronique Locale

ROUBAIX

Le tirage des primes de la « Bouchée de Pain ». — Malgré la pluie battante qui semblait devoir retenir le public loin de l'Hippodrome, une assistance nombreuse était présente à la grande matinée populaire organisée par l'œuvre si intéressante et si bienfaisante de la *Bouchée de Pain et du Prêt du couchage*. Les spectateurs ont été dédommagés largement de l'effort qu'ils avaient dû faire pour affronter un temps si peu engageant ; ils ont passé à l'Hippodrome une heure des plus agréables.

La *Grande Fanfare*, sous la direction de son nouveau chef, M. Gadenne, s'est fait favorablement apprécier dans l'exécution d'un allegro militaire *General Doods* et une ouverture de V. Baol, *France*. La *Marseillaise*, qui sert de motif final à cette ouverture, a été applaudie avec enthousiasme, ainsi que l'hymne russe que la *Grande Fanfare*, pour répondre aux bis du public, a exécuté avant de se retirer.

Le *Choral Nadaud*, dirigé par M. V. Minssart, a mérité et soulevé des bravos chaleureux, par son excellente interprétation du *Chant des Matelots*, de Rodoux et du *Carnaval de Rome*, la scène chorale si mouvementée, si vivante et si colorée d'Ambroise Thomas, à laquelle les auditeurs se sont vivement intéressés.

M. J. Watteeuw, le sympathique et spirituel Broutteux, dont il est superflu de faire l'éloge, a obtenu son succès habituel avec ses charmantes pasquinades qu'il dit avec un charme ravissant. Le public a goûté particulièrement sa savoureuse pièce *Ma Statue*. C'était assez naturel, car la statue que propose le Broutteux, pour perpétuer son souvenir, doit être confectionnée en sucre d'orge, en pain d'épices, en sucre de pomme et en toutes sortes de bonnes choses. Comme il l'a fait remarquer avec raison, une douzaine d'exemplaires de cette statue coûtera moins cher qu'un seul de celles que l'on érige actuellement avec profusion, en marbre ou en bronze.

Cette charmante matinée a été suivie du tirage des primes offertes aux souscripteurs de la saison d'hiver 1897-1898.

Voici les numéros que le sort a désignés avec la nomenclature des primes qui leur sont attribuées :

N° 6,692. la villa Vincent. Ce numéro a été souscrit par MM. Wahlheim, Guggenheim et Cie, négociants en tissus. — N° 15 619, une obligation Foncière 1879. — N° 24,531, une obligation Foncière de la même émission. — N° 23,078, une obligation de la Ville de Paris 1865. — N° 19,123, une obligation Communale 1891. — N° 20,959, une obligation de la Ville de Paris 1871. — N° 16,230, une même obligation. — N° 10,470, une obligation de la Ville de Bruxelles. — N° 22,738, un Bon du Congo. — N° 28,293, un Bon à lot du Crédit Foncier. — N° 11,807, une obligation de la Ville de Lille 1860. — N° 11,192, une obligation de Roubaix-Tourcoing. — N° 7,636, un livret de Caisse d'épargne de 100 francs. — N° 13,377, un livret de Caisse d'épargne de 50 francs. — N° 12,124, deux livrets de Caisse d'épargne.

Avant le tirage des primes, M. Alfred Wecome, président de l'*Œuvre de la Bouchée de Pain et du Prêt du Couchage*, a remercié les assistants d'être venus si nombreux malgré le mauvais temps. Il a aussi adressé l'expression de la gratitude du Comité à l'égard des deux sociétés et de M. Watteeuw, qui veulent de prêter leur concours si précieux à cette agréable matinée.

Il a été aussi donné lecture d'un procès-verbal de constatation par M. Bans, huissier, certifiant l'exactitude du contenu des billets qui allaient servir au tirage des primes, dont un clerc du même huissier a surveillé les opérations.

Une inspection de police. — Dans la matinée de samedi un inspecteur de la police, attaché au ministère de l'intérieur, a visité, en compagnie de M. Barroyer, commissaire central, les différents commissariats.

Une manœuvre de pompes a été effectuée dimanche matin, au boulevard de Paris, par la compagnie des Sapeurs-Pompiers, sous la conduite de MM. les officiers. Ces derniers ont été très satisfaits du travail des hommes.

Arrestation d'un expulsé. — Un manœuvre de maçon, âgé de 20 ans, nommé Victor Quartier, domicilié au Mont-à-Leux, a été arrêté samedi, rue du Fresnoy. Cet individu est inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion.

La « ducasse » du Jean Ghislain a mis, dimanche après-midi, une grande animation dans le quartier des rues de l'Ommelet et de la Vigne.

Les diverses baraques installées dans les deux rues n'ont pas désempli. Les marchands ont fait aussi d'excellentes recettes.

Aujourd'hui, lundi, la fête continue, et les promeneurs, comme chaque année, seront encore nombreux.

BEURRE D'OOSTCAMP
le meilleur, frais tous les jours, à **3.10** *le kilog, 13, rue du Bois. --- Téléphone.*

Wasquehal. — *Une grande fête cycliste.* — Une grande fête cycliste est organisée pour le dimanche 24 juillet dans la commune de Wasquehal.

Voir dans notre chronique vélocipédique le programme de cette fête avec l'importance des prix affectés à chaque course.

Lannoy. — *Au patronage.* — Dimanche, le patronage des jeunes gens qui dirige avec tant de dévouement M. l'abbé Six, vicaire de la paroisse, a fêté dans l'intimité son patron, saint Louis de Gonzague. Le soir, au salut, a eu lieu la bénédiction du nouveau drapeau du patronage; M. l'abbé Decherf, professeur au collège de Tourcoing, a donné le sermon de circonstance.

Les petits haricots verts sont délicieux à la crème d'Oostcamp, **rue du Bois, 13** (Téléphone) 36246

LE MEILLEUR LAXATIF
à employer en tous temps est assurément la **Pilule Savonneuse Boissy.** En s'émulsionnant dans l'intestin, elle agit très doucement sans occasionner ni coliques ni tranchées, aucune irritation ne persiste donc après son effet. Les personnes souffrant de l'estomac et du foie se trouveront bien de son usage. La boîte : **2 francs.** Pharmacie Delabaere, 51, rue d'Inkermann, Roubaix. 26133

OEUFS FARIS, 13, rue du Bois, 13.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
depuis 3 fr. la cent. — IMPRIMERIE ALFRED REBOUX
AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LA PETITE FEUILLE CATHOLIQUE
La *Petite Feuille catholique* est distribuée gratuitement chaque semaine, dans toutes les maisons de la ville de Roubaix.
Les personnes amies qui constateraient des irrégularités dans cette distribution sont priées d'en informer par écrit le gérant M. I. Duquenne, 71, Grande-Rue.

LA PUBLICITÉ
L'annonce est à la vente des marchandises ce que la vapeur est à l'ancienne locomotion par les coches et le roulage.

LES RÉGATES DU BLANC-SEAU

Cette année nos deux excellentes sociétés roubaisiennes *Trois-Etoiles* et *L'Aviron*, s'étaient entendues pour donner, de concert, les regates internationales. Un comité s'est formé et a organisé une fête de sport nautique importante par le nombre des courses et par l'importance des prix qui étaient attribués aux diverses épreuves.

La pluie torrentielle qui n'avait pas cessé de tomber durant toute la matinée ménaçait de compromettre la fête; mais fort heureusement, vers trois heures, un rayon de soleil s'est montré et le ciel s'est bientôt dégagé des gros nuages. Aussi, les promeneurs, qui se montraient d'abord assez rares sur les deux rives du Blanc-Seau, n'ont pas tardé à y arriver nombreux et c'est devant une affluence assez grande de spectateurs que se sont déroulées les péripéties de ces luttes pacifiques entre les adeptes, venus quelques-uns d'assez loin, du sport nautique.

Le jury se composait de MM. Dufraine, président d'honneur, Truffaut, président, Richard Desrousseaux, Bajus, de Boulogne, Six, du R. C. de Lille, Boutart, du S. C. de Valenciennes, Dehon, du S. N. de Valenciennes, Wauters, de Gand, Bilieux, d'Amiens, Lejeune, de Boulogne et Schmidt, de Calais.

Le chronomètreur était M. Dehon et le secrétaire M. Caron.

Il était un peu plus de 3 h. 1/2 quand le signal du clairon était donné pour la première course.

Déjà l'excellente *Fanfare-Delattre* qui a contribué, pour sa part, à donner de l'attrait à la fête, avait joué un enlevant allegro et elle a continué à remplir agréablement les intermèdes.

Voici les résultats des différentes épreuves :

1re Course. — Embarcations bordant deux avirons de pointe avec barreur (juniors) ; parcours, 1,200 mètres ; deux virages. — 1er prix, une médaille de vermeil et 60 fr. ; 2e, une médaille d'argent 30 fr. ; 3e, une médaille de bronze et 15 fr.

Avirons inscrits : « Bouche-Trou », de l'Emulation nautique de Boulogne ; « Cyrano », du Club nautique Trois-Etoiles, de Roubaix ; « Jeanne », du Sport nautique, de Condé ; « Mamilion », du l'Union nautique, de Calais ; « Fol-Espoir », du Cercle Aviron, de Roubaix ; « Fourbition », du Sport nautique, d'Amiens; « Guitton », du Sport nautique, de Douai ; « Gringalet », du Rowing-Club, de Lille.

Trois équipes seulement entrent en ligne : « Cyrano », du Club Trois-Etoiles ; « Fol-Espoir », de l'Aviron, et « Gringalet » du Rowing-Club, Lille.

« Cyrano » prend de suite l'avance qu'il conserve durant tout le parcours et il arrive premier en 5'35 ; « Fol-Espoir » est second avec 5'42" et « Gringalet » troisième en 6'27".

2e course. — Embarcation bordant 2 avirons de couple (juniors). Parcours, 1,200 mètres, 2 virages. — 1er prix, une médaille de vermeil et un objet d'art, don de M. Masure-Six, conseiller général de Tourcoing; 2e, une médaille d'argent et 20 fr.; 3e, une médaille de bronze et 10 francs.

« Jeannette », du Sport Nautique de Valenciennes; « Do, Ré, Mi, Fa », du Sport Nautique de Gand; « Espérance », du Sport Nautique d'Amiens; « Bamboula », du Cercle Aviron de Roubaix.

Trois partants encore : « Jeannette », « Do, Ré, Mi, Fa », « Espérance ». La lutte est très chaude sur tout le parcours et les concurrents arrivent à un écart chronométrique à peine appréciable. 1er, « Espérance 5'23", 2e, « Do Ré, Mi, Fa, 5'24", 3e, « Jeannette », 5'24" 2/5.

3e Course. — Embarcation bordant 2 avirons de pointe avec barreur (seniors); parcours : 1200 mètres, 2 virages. — 1er prix, une médaille de vermeil et 100 fr.; 2e, une médaille d'argent et 50 fr.; 3e, une médaille de bronze et 20 fr.

« Renaissance, » du Boulogne-Club de Boulogne ; « Serpentin, » de l'Emulation Nautique de Boulogne ; « Fleurette, » du Sport Nautique de Gand ; « Cyrano, » du Club Trois Etoiles de Roubaix.

Des équipes inscrites seule « Bamboula » manque.

La course a été menée avec une vigueur exceptionnelle et la distance a été parcourue dans un délai extraordinairement court. Aussi « Reconnaissance » de Boulogne a fourni la course en 5'11" ce qui n'avait jamais été atteint.

« Fleurette, » de Gand, est seconde en 5'25" et « Cyrano » troisième en 5'42".

4e course. — Embarcations quatre avirons de pointe avec barreur (juniors). Parcours 2,400 mètres; 4 virages. — 1er prix une médaille de vermeil et 170 francs, offerts par les députés de Roubaix et de Tourcoing; 2e prix, une médaille d'argent et 90 francs; 3e prix, une médaille d'argent et 40 francs.

« Cotillon », de l'Emulation Nautique de Boulogne; «Eglantine », de l'Union Nautique de Calais; «Ça Colle », du Cercle Aviron de Roubaix; « Nocturne », du Rowing-Club de Lille ; « A'z'a », du Sport Nautique de Valenciennes; « Tourbillon », du Sport Nautique d'Amiens.

Très belle course qui ne comprend pas moins de cinq équipes.

« Tourbillon » seul n'entre pas en ligne.

Dès le début, la lutte est très vive entre les équipes de Boulogne et de Calais : cette dernière mène bientôt la course et l'arrivée aux cordes s'effectue dans l'ordre suivant :

1er, « Eglantine », Calais, 10'24"; 2e, « Cotillon », Boulogne, 10'28"; 3e, « Ça Colle », Aviron, Roubaix, 10'52"; 4e, « Nocturne », Lille, 11'15"; 5e, «A'z'a», Valenciennes, 11'46".

5e Course. — Embarcations bordant deux avirons de couple, seniors. Parcours 1,200 mètres, 2 virages. — 1er prix, une médaille de vermeil et un objet d'art ; 2e, une médaille d'argent de 25 fr.; 3e, une médaille de bronze et 10 fr.

« Lili », du Boulogne Club de Boulogne ; « Fleuron », du Sport nautique de Gand ; « Fleur de Lys », du Sport nautique de Gand ; « Mumie », du Boulogne-Club de Boulogne ; « Rubis », de l'Union nautique de Valenciennes ; « Orta », de l'Emulation nautique de Boulogne ; « Jeannette », du Sport nautique de Valenciennes ; « Do ré mi fa », du Sport nautique de Gand ; « Espérance », du Sport nautique d'Amiens.

Cette course nécessite deux épreuves : à la première, « Fleuron » fournit la course en 5'24", « Lili » en 5'26", « Fleur de Lys » en 5'23" ; à la seconde, « Rubis » arrive à la corde en 5'13" 1/2, « Mimile » en 5'28", « Do ré mi fa » en 5'34".

Le premier prix est donc remporté par « Rubis » de Valenciennes, le second par « Fleuron » de Gand, le troisième par « Lili » de Boulogne.

6e Course. — Embarcations bordant à avirons de pointe, avec barreur (seniors). Parcours 2,400 mètres, 4 virages. — 1er prix, une médaille de vermeil et 220 francs, offerts par la ville de Tourcoing ; 2e prix, une médaille d'argent et 120 francs ; 3e prix, une médaille d'argent et 50 francs.

« Mi-Carême, » du Cercle Aviron, Roubaix ; « Confetti, » de l'Emulation Nautique, Boulogne ; « Invalos » du Rowing Club, Lille ; « Eglantine, » de l'Union Nautique, Calais ; « Lutin, » du Sport Nautique, Amiens.

C'est ici l'épreuve la plus importante : Aussi, à part « Lutin, » toutes les équipes inscrites entrent en ligne. La lutte a été très chaude, surtout entre l'« Aviron, » de Roubaix et l'E. N. de Boulogne. Les équipiers se suivaient presque toujours en conservant leurs longueurs, mais un peu avant l'arrivée, un accident survenu au squif de Roubaix — planche de pied brisé — a un peu retardé l'allure et Boulogne atteint le premier la corde.

Voici les résultats chronométriques qui sont réellement remarquables : « Confetti, » de Boulogne, 1er en 10'7" ; « Mi-Carême, » de Roubaix, (Aviron), 2e en 10'14" ; « Invalos, » de Lille, 3e en 10'21".

7e Course. — Périssoires assis (juniors et seniors). Parcours 1200 mètres 2 virages. — 1er prix, senior, une médaille d'argent et un objet d'art; 1er prix, junior, une médaille d'argent et un objet d'art; 2e, une médaille de bronze et 10 fr.; 3e, une médaille de bronze.

« Rendez-vous », du Sport nautique d'Amiens; « l'Artifiot », du Rowing-Club de Lille; « Espérance », du Sport nautique d'Amiens; « Cigarette » du Rowing-Club de Lille; « Méo home », du Sport nautique d'Amiens; « Tosby », du Rowing-Club de Lille; « Mégot », id.; « Folette », du Sport nautique d'Amiens; « Rigolo », id.

Quatre concurrents se présentent :

MM. Bourrier, d'Amiens, « Rendez-vous » ; Morel, d'Amiens, « Espérance » ; G. Lys, de Lille, « Mégot » ; Leulliieux, de Lille, « Tosby ».

Tous pagaient avec ardeur ; ils arrivent devant la tribune du jury dans l'ordre suivant : 1er, M. Bourrier; 2e, M. Morel (qui obtient ainsi le 1er prix junior); 3e, M. Deschamps.

8e Course. — Encouragement, embarcations bordant à avirons de pointe avec barreur. Parcours, 2,400 mètres, 4 virages. — 1er prix, une médaille de vermeil et à permis de circulation, offerts par la Compagnie du chemin de fer du Nord; 2e, une médaille d'argent et 40 fr.; 3e, une médaille de bronze et 20 fr. — Réservée aux équipes ayant effectué le parcours des 4e et 6e courses, à l'exclusion des 1ers et du 2e de la 6e course.

Quatre équipes se sont fait inscrire pour cette dernière épreuve : « Invalos, » du « Rowing Club » de Lille ; « Ça colle, » du cercle « l'Aviron » de Roubaix; « A'z'a, » du « Sport Nautique » de Valenciennes.

La course a été bien menée et « Invalos » a fait les 2,500 mètres en 10'43", classé ainsi premier; puis « Ça colle, » second, en 11'12", et « A'z'a, » troisième, en 11'30".

La *Fanfare Delattre* a clôturé par l'exécution de la *Marseillaise*.

A l'issue des courses a eu lieu dans la tribune du jury la distribution des récompenses aux heureux vainqueurs du tournoi.

En terminant, nous sommes heureux de constater le franc et légitime succès obtenu par cette fête; nous félicitons le comité des regates de l'avoir organisée et nous le remercions de la courtoisie avec laquelle il en a fait les honneurs.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 2761

Le concours de l'Union sténographique du Nord. — Dimanche à dix heures du matin a eu lieu dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de M. Hassebroucq, le concours de l'Union sténographique du Nord. Les concurrents étaient au nombre de cent vingt.

Dans la salle des fêtes, l'exposition des travaux adressés au concours avait attiré, des neuf heures du matin, de nombreux amateurs. Il y a de très jolies choses : des tapisseries, une portière, des dessous de lampe au crochet, de nombreuses cartes, des gravures, un portrait peint, tout cela fourni de signes de l'alphabet de Duployé.

A une heure un banquet réunissait une trentaine de convives au Grand-Hôtel, banquet très cordial. Au dessert, M. Lefebvre, président de l'Union Sténographique du Nord, se lève et porte un toast à M. Dupoin, président de l'Institut Sténographique de France, qui remercie. On entonne ensuite un vivat. Puis, M. Barbanson, vice-président, rend un hommage à la mémoire de M. Marius Dajardin, décédé il y a deux ans à la même date et dont le père, président d'honneur, a continué à soutenir l'œuvre de tous ses efforts en mémoire de son fils. M. Dajardin a remercié et leve son verre en l'honneur des présid